

RESOLUTION DE L'AMM SUR LA TUBERCULOSE

Adoptée par la 57^e Assemblée générale de l'AMM, Pilanesberg, Afrique du Sud,
Octobre 2006

PRÉAMBULE

1. Selon l'OMS, la tuberculose touche plus de 9 millions de personnes dans le monde chaque année et fait partie des principales maladies infectieuses avec un taux d'incidence annuelle de 1%. L'Europe de l'Est est une région particulièrement affectée.
2. Dans les pays en voie de développement, l'incidence de la tuberculose a considérablement augmenté principalement en raison de sa prévalence dans des zones ayant un fort taux de VIH/SIDA. En raison de la plus grande circulation des populations, le problème s'est aussi aggravé.
3. Une autre difficulté dans la lutte contre la maladie provient des formes de tuberculose multi-résistantes, dérivant des bacilles d'origine et insensibles à l'action des principaux médicaments tuberculeux.
4. Le dépistage radiologique et l'examen des crachats ciblés sur les sujets à risque élevé demeurent un élément essentiel de la prévention des épidémies.
5. Parmi les émigrés, chez les SDF et dans les prisons et les autres groupes à haut risque, cette stratégie est particulièrement efficace au niveau de la prévention des épidémies.
6. Le rétablissement du dépistage et les programmes de suivi ainsi que l'application à grande échelle d'un traitement quotidien strictement contrôlé devraient contribuer à endiguer l'épidémie.
7. La politique de vaccination du BCG (bacille Calmette-Guérin) doit être ciblée sur les enfants dès leur première vaccination.

RÉSOLUTIONS

1. L'Association Médicale Mondiale en concertation avec l'OMS, les autorités et organisations de santé internationales et nationales, continuera à améliorer le traitement de la tuberculose et son suivi. Elle favorisera également les enquêtes autour des cas individuels, la réactivation des programmes de dépistage et de suivi, l'application à grande échelle de traitements quotidiens et d'un suivi thérapeutique.
2. L'AMM soutient les revendications en faveur de moyens financiers, matériels et

humains pour la prévention de la tuberculose et du VIH/SIDA, incluant du personnel soignant formé en conséquence et une bonne infrastructure de santé publique. Elle participera avec les professionnels de santé à l'information sur la tuberculose et sur son traitement.

3. L'AMM encourage la formation professionnelle continue pour les professionnels de santé dans le domaine de la tuberculose. Des cours spécifiques sur la TB-MDF sont particulièrement importants.
4. L'Association Médicale Mondiale demande à ses associations membres nationales de soutenir l'OMS dans sa stratégie DOTS et dans ses autres missions pour promouvoir une gestion plus efficace de la tuberculose.

RESCINDED